

Séance du 8 avril 2025

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 17 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
Pour : Unanimité

Convocation du : 26 mars 2025
Date d'affichage : 26 mars 2025

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 09 avril 2025 et publication du
09 avril 2025.

Délibération N° 02-25-05

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,

M. FILLIERE Patrick, Vice-Président,

Mme RIOU Sandrine, conseillère municipale

MM. QUILLIOT Philippe, ARCHIE Patrick, conseillers municipaux,

Mmes MIQUET Marie-Josèphe, FACQ Margaux, M. COLLÉRIE Jean-Claude, membres.

Absents excusés et non représentés : Mme BAYART Angélique, M. VAN MEENEN Laurent.Absents non excusés et non représentés : Mme LEBLANC Floriane, M. NINRINCK Alfred.Membre démissionnaire en cours de remplacement : Mme MOPIN Thérèse-Marie

Secrétaire de séance : M. FILLIERE Patrick

OBJET**CESSION D'UN VEHICULE DU C.C.A.S**

Le conseil d'administration,

Considérant que le CCAS doit assurer le renouvellement de son parc automobile et a décidé de se séparer d'un véhicule au vu de son état général, de son kilométrage, de son âge, et des réparations à réaliser.

Le CCAS propose de céder le véhicule suivant :

- Véhicule Renault CLIO
- Immatriculation : 63-DBM-59
- Date de 1ère immatriculation : 21/05/2008 – Numéro d'inventaire : 2008/17
- Prix de vente : 500€



Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

- D'APPROUVER la cession du véhicule comme présenté ci-dessus au profit de Madame Candice RODRIGUES.
- D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,



Patrick FILLIERE.

La Présidente,



Nadège BOURGHELLE-KOS.

